

la situation agricole dans le comté de Laval-Deux-Montagnes?

2. Dans l'affirmative, quand ce comité a-t-il été nommé?

3. Quelle était la nature de ses fonctions?

4. Devait-il faire rapport de son enquête?

5. L'a-t-il fait?

6. A qui?

7. Le rapport peut-il être soumis aux membres de cette Chambre?

L'hon. M. STEWART: Aucun comité de ce genre n'a été nommé.

#### ENTREPRISE DE POSTE AÉRIENNE

L'hon. M. STEWART (Leeds) demande:

1. Quelques contrats autres que ceux mentionnés et compris dans le dépôt n° 21 (document parlementaire n° 123), ont-ils été conclus pour service postal aérien durant l'année 1930 ou les années subséquentes?

2. Quels sont les services auxquels il est pourvu par ces contrats?

3. Quel sera le coût de ces services additionnels pour l'année 1930?

L'hon. M. VENIOT (ministre des Postes):

1. Non.

2 et 3. Répondu sous le n° 1.

#### INDIENS DU COMTÉ DE PICTOU (N.-É.).

M. CANTLEY demande:

1. Quel est le nombre des réserves indiennes dans le comté de Pictou (N.-E.), et où sont-elles situées?

2. Combien d'Indiens y a-t-il sur ces réserves?

3. Combien d'Indiens y a-t-il dans le comté de Hants (N.-E.)?

4. Quelle a été la valeur des principaux articles fournis aux Indiens pauvres en Nouvelle-Ecosse durant l'année 1929, vêtements, nourriture et les remèdes comptés séparément?

5. Quelle a été la valeur des articles de chaque classe d'approvisionnement mentionnés plus haut et fournis aux Indiens du comté de Pictou (N.-E.)?

6. Qui a fourni des approvisionnements et qui a fait la distribution aux Indiens du comté de Pictou (N.-E.)?

7. Qui a fourni les services médicaux rendus durant l'année 1929 aux Indiens du comté de Pictou?

8. Combien d'Indiens du comté de Pictou ont reçu des soins médicaux et des remèdes?

9. Quel a été le coût *a* des soins médicaux, *b* des remèdes donnés aux Indiens du comté de Pictou (N.-E.), durant l'année 1929?

L'hon. M. STEWART (ministre de l'Intérieur):

1. Réserve n° 24 de la concession Fisher, à la tête de l'anse Moodie, côté sud de l'entrée du port de Pictou; réserve n° 24A de la concession Fisher, à Boat Harbour; la réserve n° 24B de la concession Fisher se trouve entre les deux réserves contiguës n° 24 et 24A; la réserve n° 24C de la concession Fisher, à l'est de, et adjacente à la réserve n° 24A; la réserve n° 24D de la concession Fisher, à l'est de, et adjacente à la réserve n° 24; la réserve

[M. Lacombe.]

n° 24E de la concession Fisher, à Boat-Harbour; la réserve n° 24F de la concession Fisher, à l'ouest de, et adjacente à la réserve n° 24A; n° 31 du port Merigonish, dans ledit port.

2. 158 Indiens.

3. 56 Indiens.

4. Vêtements, \$3,851.16; aliments, \$33,552.16; remèdes, \$1,255.97.

5. Vêtements, \$133.73; aliments, \$2,415.46; remèdes, \$300.

6. Les fournisseurs des vêtements étaient la cie *Kentville Dry Goods* et Joseph Cohen; l'achat et la distribution ont été faits par le sanatorium de la Nouvelle-Ecosse.

Ont fourni les aliments, D. Logan et cie; le lait, Mme N. Campbell, Mme J. Murray, Mme D. Reynolds, Mme C. Falconer; achetés par l'entremise de l'agent local pour les Indiens le révérend R. C. MacGillivray.

Les remèdes ont été fournis par le docteur G. W. Whitman.

7. Le docteur G. W. Whitman, Stellarton (N.-E.).

8. Le comté de Pictou compte 158 Indiens; il y a lieu de croire que tous ont reçu quelque traitement médical dans le courant de l'année.

9. *a* \$500; *b* \$300.

#### QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DEPOT DE DOSSIERS

##### EXPÉDITIONS DE BOIS À PÂTE

Par M. MacNUTT:

Quel a été le nombre total de cordes de bois à pâte expédiées par eau de la Nouvelle-Ecosse à destination de ports américains, du 1er janvier 1921 au 31 décembre 1929, donnant *a* le nom de l'expérience, *b* le nom du port de sortie, *c* le nombre de cordes expédiées chaque année de chaque port durant les dates mentionnées plus haut?

##### EFFECTIF DE LA MILICE ACTIVE

Par M. WARD:

1. Quel est le nombre total de personnes qui composent la Milice active du Canada?

2. Combien de ces personnes sont des officiers brevetés?

3. Quel est le nombre d'officiers brevetés de chaque rang, et quel salaire et quelles allocations les officiers de chaque rang reçoivent-ils?

4. Combien d'officiers sans brevet le service contiennent-ils?

5. Quel est le nombre d'officiers sans brevet de chaque rang, et quel salaire et quelles allocations chacun de ces officiers reçoivent-ils?

6. Quels sont les autres grades ou classes du service, et quels sont les salaires et allocations reçus par chacun?

7. Quels sont ceux qui seraient affectés par la modification à la loi des pensions de la milice?

8. Et quel est le montant en jeu dans cette affaire?